



PROCÈS-VERBAL

JUILLET 2021

Le 30 juin 2021 à 19h, réunion préparatoire à la séance ordinaire du conseil, le 5 juillet 2021 à 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton, tenue à la grande salle municipale, le lundi 5 juillet 2021, à 19 heures 30.

Les mesures d'hygiène et les consignes de distanciation ont été respectées.

SONT PRÉSENTS : mesdames Dominique Bernard, Linda Paré, conseillères, monsieur Rémi Laprise, conseiller, sous la présidence de monsieur Mathieu Therrien, maire suppléant, et formant quorum.

SONT ABSENTS : monsieur Bruno Gagné, maire et M. Mario Nadeau, conseiller.

Madame Caroline Dancause, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue, les présences, acceptation de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation du procès-verbal du 7 juin 2021 ;
4. Première période de questions ;
5. Correspondance ;
 - Demande de raccordement de puits ;
 - Demande d'appui – Association Quad de l'Oie Blanche ;
 - Emploi d'été Québec 2021 ;
 - Levée de fonds un « 20 pour demain » ;
6. Demande de subvention (dons) ;

- Demande d'aide de la CDEMM ;
- 7. Rapports des employés et organismes ;
- 8. Discussions diverses :
 - Finissant 2021 ;
 - Rapport aux citoyens 2020 – correction ;
 - Soumission ARÉO-FEU ;
 - Changement de batterie de radio– Novicom ;
 - Dossier développement résidentiel : suivi et lancement concours ;
 - Achat maison pour location ;
 - Dossier garage – mandat et offre d'achat ;
 - Fermeture du bureau du 12 au 16 juillet ;
- 9. Varia :
- 10. Comptes ;
- 11. Période de questions ;
- 12. Levée de la séance.

Résolution : 01-07-2021

Lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Linda Paré, ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour, l'item varia restant ouvert. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021

Une copie du procès-verbal du 7 juin 2021 a été remise à chaque membre du conseil municipal pour lecture, la directrice générale en dépose une copie.

Résolution : 02-07-2021

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 soit confirmé tel qu'il a été rédigé. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Président ouvre la première période de questions au public. Une personne demande d'ajouter le dossier de l'église à l'ordre du jour. Le dossier sera ajouté avant le varia.

5. CORRESPONDANCE

Résolution : 03-07-2021 (Demande de raccordement de puits)

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par M. Rémi Laprise, ET RÉSOLU d'autoriser le raccordement de puits situé sur le terrain de la municipalité, pour la résidence au 491, rue Principale. Le puits est celui utilisé autrefois pour la résidence située au 493, rue Principale. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 04-07-2021 (Demande d'appui – Association quad de l'Oie Blanche)

CONSIDÉRANT que ce secteur d'activité est de plus en plus en croissance et que l'entretien des sentiers apporte non seulement une plus-value aux usagers, mais surtout leur assure une sécurité;

CONSIDÉRANT que le but de l'association est d'offrir un service de qualité dans un milieu sécuritaire;

CONSIDÉRANT les retombées économiques que cette association apporte à la région; Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé de Mme Linda Paré, ET RÉSOLU de donner leur appui à l'association dans les démarches pour acquérir une niveleuse et le matériel pour la réfection des sentiers de notre région. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 05-07-2021(Emploi d'été Canada 2021)

CONSIDÉRANT qu'on n'ait reçu aucun C.V. pour le poste d'aide aux loisirs pour le terrain de jeux ;

CONSIDÉRANT que nous ne pouvons pas modifier le poste de notre demande au programme d'Emploi d'été Canada 2021 ;

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Linda Paré, ET RÉSOLU qu'une demande d'aide financière soit déposée dans le programme Emplois d'été Canada 2021 pour l'ouverture d'un poste de préposé à l'entretien de terrain pour une durée de 7 semaines, 35 heures/semaine.

Que madame Caroline Dancause, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton tous les documents relatifs à la demande d'aide financière.

Que la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton engagera Mme Mélinda Couture comme préposée à l'entretien de terrain. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Il y a une levée de fonds intitulée « As-tu un 20\$ pour demain? ». Les billets sont en vente au coût de 20\$ au bureau municipal.

6. DEMANDE DE SUBVENTIONS (DONS)

Résolution : 06-07-2021 (Demande d'aide de la CDEMM)

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny (CDEMM) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de :

- Favoriser l'attraction de travailleurs et de nouveaux résidents;
- Promouvoir les intérêts de la MRC;
- Faire connaître aux intéressés les avantages économiques et les principaux atouts de la région;

- Demander, obtenir, recevoir et accepter toute contribution ou subvention pour atteindre les buts recherchés ;

CONSIDÉRANT la situation de la municipalité de Ste-Apolline-de-Patton dont les statistiques socio-économiques et démographiques sont plutôt défavorables ainsi que les indices de dévitalisation sont alarmants ;

CONSIDÉRANT que son école primaire est également en transition dans le PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2021-2024 et aussi éventuellement menacée de fermeture ;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir l'école primaire dans une communauté pour en assurer son développement ;

CONSIDÉRANT l'offre de la CDEMM de travailler avec le milieu de façon innovante et attractive dans sa lettre du 17 juin 2021 afin de faire la promotion du milieu pour attirer de nouvelles familles et de nouveaux résidents sur tout le territoire et aussi dans la Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton ;

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Rémi Laprise, ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de la Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton reconnaît le travail de la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny pour le développement et la promotion de la région, et qu'il confirme l'aide suivante à la CDEMM :

- 1) Offre d'un don d'un terrain à titre gratuit d'environ 32,000 p.c. dans le secteur péri-urbain (localisation à préciser)
- 2) Offre d'un droit d'utilisation d'une résidence afin de loger une famille pendant 12 mois à titre gratuit (à l'exception des frais de chauffage, d'électricité, de télécommunications et de déneigement qui devront être assumés par l'occupant).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

7. RAPPORTS DES EMPLOYÉS ET ORGANISMES

M. André Bernard, responsable du service en sécurité incendie et de la voirie, est présent. Il donne un compte-rendu des travaux réalisés et en cours. M. Mathieu Therrien donne de l'information concernant les statistiques du mois de mai du Centre de Plein-Air, et les activités à venir.

8. DISCUSSIONS DIVERSES

Finissant 2021 : nous allons remettre une bourse à M. Cédric Lachance, finissant de cette année.

Résolution : 07-07-2021 (Rapport aux citoyens 2020 – correction)

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé de Mme Dominique Bernard, ET RÉSOLU de présenter le rapport aux citoyens 2020 corrigé, avec les chiffres à jour de 2020, suite à l'erreur constatée au niveau de la retranscription des chiffres. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ANNÉE FINANCIÈRE 2020

Selon l'article 176.2.2 du code municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'année précédente.

C'est avec plaisir que je vous présente ce rapport sur la situation financière de la municipalité paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton que je représente au sein du conseil municipal.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2020

Pour débiter, je traiterai des états financiers de l'année 2020 préparés par les vérificateurs du cabinet comptable Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L., soumis et acceptés par le conseil municipal le 3 mai 2021 (résolution numéro 11-05-2021).

La situation financière de la municipalité est excellente. Le surplus budgétaire non affecté est de 891,588 \$ au 31 décembre 2020. Le surplus budgétaire affecté au budget 2021 est de 168,193 \$. La dette de la municipalité est de 1,609,420\$ et répartie en quatre emprunts. La marge de crédit pour la TECQ-2019-2023 au 31 décembre 2020 est à zéro.

Le total des salaires des élus municipaux pour l'année 2020 (maire et conseillers) est de 12,533 \$, allocation des dépenses 6,267 \$. La quote-part à la MRC de Montmagny-rémunération des élus 4,827 \$.

Voici la liste des emprunts, leur montant respectif et la dette totale :

DETTE DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020	
Dettes à long terme, camion incendie	13,520.00 \$
Dettes à long terme, emprunt eaux usées, Banque Royale	1,337,000.00 \$
Dettes à long terme Banque Nationale	152,600.00\$
Dettes à long terme, emprunt eaux usées, Banque Nationale	106,300\$
Dettes totales	1, 609,420.00 \$

Les immobilisations :

IMMOBILISATIONS 2020	
Garage municipal	1,528.00 \$
Terrain (concassage gravière)	43,084.00 \$
Ajout d'équipements en sécurité incendie	0.00 \$
Fournaise	5,746.00 \$
Centre de Plein-Air	16,574.00 \$
Aides financières reçues et utilisées dans les programmes TECQ 2019-2023, Nouveaux-Horizons, et Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers (3 ans). 10,000\$	

Les états financiers du Centre de Plein-Air ne sont plus consolidés à ceux de la Municipalité dans le rapport financier 2020 à produire au gouvernement.

Pour l'année 2021, malgré la pandémie de la COVID-19, moi et mon équipe, nous allons continuer à travailler sur l'amélioration des bâtiments, des routes, conserver les acquis et être à l'écoute des citoyens.

Vous remerciant de votre confiance.
Mathieu Therrien, maire suppléant
Le 7 juin 2021

Résolution : 08-07-2021 (Soumission ARÉO-FEU)

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Linda Paré, ET RÉSOLU d'accepter la soumission d'ARÉO-FEU, pour l'achat de 8 ensembles de batteries au coût de 6\$ plus taxes par ensemble. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 09-07-2021 (Changement de batterie de radio – Novicom)

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Dominique Bernard, ET RÉSOLU d'autoriser Mathieu Therrien à changer la batterie de son radio, pour les appels de pompier volontaire, chez Novicom. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 10-07-2021 (Dossier développement résidentiel : suivi et lancement de concours)

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Dominique Bernard, ET RÉSOLU de mandater la directrice générale pour soumissionner auprès des firmes d'arpentage et d'ingénieurs forestiers, afin de débiter les prochaines phases du développement résidentiel. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 11-07-2021 (Achat d'une maison pour la location)

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Linda Paré, ET RÉSOLU de mandater la directrice générale pour rédiger et donner la promesse d'achat de la

résidence située au 385, route Principale, et de l'autoriser à signer un contrat substantiellement conforme. La maison servira pour un concours, et sera louée pour une durée de 12 mois. Le montant offert, et les détails suivront. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 12-07-2021 (Dossier garage – mandat et promesse d'achat)

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Linda Paré, ET RÉSOLU de mandater la directrice générale pour rédiger et donner la promesse d'achat de la résidence qui servira de garage municipal située au 484, route Principale, de l'autoriser à la signature d'un bail en parallèle avec la vente, et de l'autoriser à signer un contrat substantiellement conforme. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 13-07-2021 (Fermeture du bureau du 12 au 16 juillet)

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par Mme Dominique Bernard, ET RÉSOLU de fermer le bureau du 12 au 16 juillet, pour les vacances. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Point ajouté en début de séance : Dossier de l'Église. Les marguilliers demandent à ce qu'une rencontre d'information aux paroissiens se fasse le plus tôt possible. Les membres du conseil mentionnent qu'ils avaient pensé la faire en août, soit après les vacances de tous, en respectant les consignes sanitaires. Les marguilliers proposent de la faire à l'Église, puisque les mesures autorisent un plus grand nombre de gens pour y assister. Une date officielle sera donnée au prochain conseil.

9. VARIA

La directrice générale apporte le fait qu'il y a eu un bris de vitre par accident.

Résolution : 14-07-2021 (Bris de vitre accidentel)

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Dominique Bernard, ET RÉSOLU de rembourser la facture reçue d'une citoyenne pour le remplacement d'un carreau de vitre brisé accidentellement lors de travaux sur le terrain de la municipalité. Le montant est de 558.41\$. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. COMPTES

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie, par la présente, que la municipalité a les crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil municipal.

Caroline Dancause

Total des salaires du 30 mai au 26 juin 2021

11,959.22 \$

COMPTES

Résolution : 15-07-2021 (comptes)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU que les comptes ci-dessus, formant un total de 57,542,34\$ soient payés, et que le maire suppléant et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les chèques pour en faire le paiement. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le président ouvre la période de questions au public. Un citoyen demande comment fonctionnent les conflits d'intérêts au niveau de la soumission pour les contrats. Les explications ont été données.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution : 16-07-2021 (levée de la séance)

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Linda Paré, ET RÉSOLU de lever la séance. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Mathieu Therrien, maire suppléant

Caroline Dancause DG et sec.-trés.

Je, Mathieu Therrien, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
